

# Courrier des Retraités

AVRIL-MAI-JUIN 2024 • N°72

Perte de pouvoir d'achat des pensions

PAGE 5

Reparlons de la "grande Sécu"

PAGE 8

CDCA : une aventure humaine  
passionnante

PAGE 23



## EDITORIAL

Ce sera arrivé demain. Et alors ? \_\_\_\_\_ 3

## RETRAITES ET RETRAITÉS

Regard sur nos retraites \_\_\_\_\_ 4

Perte de pouvoir d'achat des pensions \_\_\_\_\_ 5

Nouvelle alerte sur notre pouvoir d'achat \_\_\_\_\_ 6

Réflexion sur la réversion \_\_\_\_\_ 7

## SANTÉ-AUTONOMIE

Reparlons de la "Grande Sécu" \_\_\_\_\_ 8

Les dangers des médicaments opiacés \_\_\_\_\_ 10

L'ostéoporose, une maladie diffuse \_\_\_\_\_ 11

Longévité : quels sont ses secrets ? \_\_\_\_\_ 12

Le cannabis thérapeutique \_\_\_\_\_ 13

Prévention : la vaccination des seniors \_\_\_\_\_ 14

La spasmophilie \_\_\_\_\_ 15

## SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE

Points de repère \_\_\_\_\_ 16

La rubrique économique et sociale \_\_\_\_\_ 17

Les nouveaux équilibres économiques \_\_\_\_\_ 18

De l'hydrogène blanc en Lorraine ? \_\_\_\_\_ 19

La taxe foncière \_\_\_\_\_ 20

Baisse de la natalité \_\_\_\_\_ 21

L'intelligence dite artificielle et les retraités \_\_\_\_\_ 22

## NOS FÉDÉRATIONS

CDCA : une aventure passionnante et un travail utile \_\_\_\_\_ 23

Hommage à Charles Berder \_\_\_\_\_ 24

Colloque CFR sur l'emploi des seniors \_\_\_\_\_ 25

## MONDE

9 juin 2024 : Election du Parlement Européen \_\_\_\_\_ 26

## LOISIRS-CULTURE

Du Pancrace au Breaking... les J.O. évoluent \_\_\_\_\_ 27

Le canal de Briare et ses ouvrages d'art remarquables \_\_\_\_\_ 28

Le trésor de Vix en Bourgogne \_\_\_\_\_ 29

Les vitraux de Saint-Denis \_\_\_\_\_ 30

Une épreuve du Certificat d'Etudes Primaires \_\_\_\_\_ 31

Des choses inutiles à savoir \_\_\_\_\_ 32

**Des idées de lecture** \_\_\_\_\_ 34

Courrier des lecteurs \_\_\_\_\_ 35

Mots croisés de Niala \_\_\_\_\_ 6

# A nos lecteurs

*L'espérance de vie continue de progresser grâce aux progrès, entre autres, de la médecine. Elle aura pour conséquence de rechercher demain plus qu'hier les conditions pour bien vieillir chez soi.*

*Le maintien à domicile s'avérera une solution prioritaire, parce qu'il représente, sur le plan psychologique, un critère capital.*

*Des solutions existent pour rester le plus longtemps possible chez soi, car partir en EHPAD est toujours une épreuve difficile, voire douloureuse pour les seniors.*

*Force est de constater qu'il y a un retard considérable dans la construction de structures type EHPAD ou maison d'hébergement, et ceci à un horizon qui peut sembler loin, 2040, mais qui s'approche à grand pas.*

*Les législateurs (Assemblée Nationale et Sénat) sont actuellement en train de rédiger une proposition de loi, une de plus me direz-vous, visant à créer un Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA).*

*Ce service sera testé en 2024 dans 18 départements, avec quatre missions principales :*

- Réaliser l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées ou handicapées et des aidants
- S'assurer de l'instruction, de l'attribution et de la révision des droits
- Assister les professionnels des secteurs sociaux, et sanitaires
- Assurer la diffusion des actions d'information et de sensibilisation aux démarches de prévention.

*Espérons que ces nouvelles dispositions soient généralisées le plus rapidement possible, afin de faciliter le bien vivre chez soi : objectif prioritaire à nos yeux*

JEAN-LUC OURGAUD

## Abonnements au Courrier des Retraités

- 1) Abonnement collecté par l'intermédiaire des associations adhérentes à l'UFR-rg ou la FNAR : 5 € par an pour 4 numéros
- 2) Abonnement individuel : 10 € pour 4 numéros à suivre (parution début janvier, avril, juillet et octobre).

Montant des abonnements à adresser à UFR-rg : 83/87 avenue d'Italie 75013 Paris - Tél : 01 43 42 09 37

# CDCA : une aventure humaine passionnante et un travail utile

Retraité en 2019 de l'ARCEA <sup>(1)</sup> celle-ci m'a invité à représenter l'UFR au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Côte d'Or. Je suis heureux de témoigner ici de mon intérêt à être membre de ce Conseil.

Durant trois ans, je m'imprègne du fonctionnement et de l'organisation du CDCA, profitant de l'extrême bienveillance de ses membres et de la richesse de leur expérience qu'ils savent partager. Les réunions plénières (deux fois par an), remplies d'humanité, se déroulent dans un esprit constructif.

Ingénieur de formation, ce fut une agréable surprise de constater que le médico-social est tout aussi passionnant et complexe à appréhender que des sujets techniques.

Le travail est réalisé dans les sous-commissions du CDCA et découle du schéma départemental de l'autonomie qui fixe les objectifs. On raisonne en projets avec des partenaires (acteurs de terrain) identifiés comme pilotes/copilotes pour mener des actions en cohérence avec les démarches nationales et départementales. En tant que retraité du CEA, c'est une méthode qui me convient. On est responsable et plus efficace car on connaît l'objectif à atteindre.

## Spécificités du CDCA de Côte d'Or

L'important rôle consultatif dévolu à l'instance stimule l'implication concrète des membres dans les différents travaux relatifs aux politiques

de l'autonomie, très tôt identifiée comme un enjeu important par les membres eux-mêmes. A cet égard, il a été décidé en 2021 de créer deux groupes de travail opérationnels (GT) :

- Un groupe "info/com" réalise un document d'information intitulé "Trait d'union" (deux par an) pour les membres du CDCA et destiné à mieux comprendre l'instance, son fonctionnement, ses missions et ses contributions.
- Un groupe "Autonomie" réfléchit sur la question de l'habitat inclusif (loi ELAN <sup>(2)</sup>).

Après trois ans au sein du CDCA, des liens se sont tissés avec les membres des deux GT et je décide d'intégrer le groupe "autonomie".

## Le groupe de travail "Autonomie"

Début 2022, le groupe "autonomie" a diffusé son premier rapport sur l'habitat inclusif contenant de nombreuses recommandations, des points de vigilance et des recommandations lors d'appel à projet. Le rapport a retenu l'attention du Président du Conseil Départemental de la Côte d'Or qui l'a utilisé dans le cadre de l'assemblée

des départements de France dont il est le président.

L'intérêt suscité par ce travail a conduit le bureau du CDCA à poursuivre la réflexion sur l'habitat inclusif en abordant tout particulièrement la dimension vie sociale et partagée afin d'en examiner les contours et les réalisations en lien avec la mise en place de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) accordée par les conseils départementaux, en grande partie sur des fonds de la CNSA.

## Mode de travail original

Le groupe de travail est composé de 12 personnes, venant d'horizons très différents, Personnes Âgées et/ou Handicapées, (syndicats et associations), ainsi que de 2 animateurs de l'IRFA <sup>(3)</sup> de Bourgogne-Franche-Comté.

Le groupe s'est réuni cinq fois par an sur la période 2022 à 2023 avec un travail d'inter séance : études documentaires et élaboration d'un questionnaire pour interviewer des locataires et des animateurs de la Vie Sociale et Partagée et consulter la direction à l'accompagnement de l'autonomie du CD21. Chaque réunion fait l'objet d'un débat passionné et passionnant, nourri de l'expérience de chacun.

Côte  
d'Or  
LE DÉPARTEMENT



TRAIT D'UNION

La lettre du Conseil Départemental  
de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

En mars 2023, le CDCA diffuse son rapport sur la "VSP en habitat inclusif". Il comprend des recommandations sur l'élaboration d'un projet AVP, les aides financières associées ainsi que l'évaluation du suivi. Ce rapport a suscité un grand intérêt de la part du Conseil départemental et en particulier de la conférence des financeurs qui l'ont utilisé respectivement pour répondre aux différents appels d'offre des 25 projets retenus en 2024-2025 et contrôler le respect du contrat entre le département et les différentes structures ayant mis en œuvre des AVP en habitat inclusif ces deux dernières années.

**Le travail se poursuit.**

En 2023, le groupe de travail "autonomie" a eu l'accord du président du CDCA de Côte d'Or pour travailler sur le thème : Les métiers de l'accompagnement des personnes âgées et handicapées dans le champ du médicosocial".

On a pu constater depuis l'épidémie de COVID que ces métiers étaient en tension et l'objectif du groupe est de comprendre pourquoi ces métiers sont peu attractifs alors qu'ils sont indispensables. Nous avons conservé la même méthode de travail afin de maintenir la synergie et l'enthousiasme du groupe. Des interviews ont été réalisées auprès d'aides-

soignantes, d'infirmières, d'auxiliaires de vie, d'éducateurs spécialisés..., intervenant auprès des personnes âgées et/ou handicapées, dans des établissements publics, privés ou à domicile.

En 2024, le travail sera poursuivi. Le groupe pense que nous devons mieux objectiver et sécuriser les premiers résultats en faisant d'autres interviews sur d'autres acteurs de l'accompagnement (auto-entrepreneur, personne en cours de formation...) et intégrer dans l'étude la parole des familles.

**Une aventure humaine passionnante et un travail utile.**

Le premier sentiment que je retiendrai de ma participation au CDCA est ma surprise de voir que des personnes d'horizons très différents pouvaient travailler ensemble, les syndicats étant plus dans une posture politique et les associations cherchant à résoudre des problèmes concrets et immédiats. Je dois le reconnaître, mettre en place et faire vivre un CDCA est un pari risqué pour un Conseil Départemental.

Au premier abord, le fonctionnement d'un CDCA est un concept très intellectuel voire utopique. Mais le Conseil Départemental a joué le jeu et mis en place les moyens financiers pour son fonctionnement (30 K€/an). La réussite est due à l'intelligence collective et individuelle de ses membres et à la qualité et au professionnalisme

des animateurs de l'IRFA. Ils ont su canaliser la fougue de chacun et nous amener à travailler ensemble pour un objectif commun : le bien être des personnes âgées et/ou handicapées. Le groupe a réussi à fournir des recommandations pragmatiques, fruit d'un travail demandant un investissement et une forte mobilisation de ses membres.

Le deuxième sentiment est que le CDCA de la Côte d'Or a obtenu sa crédibilité au sein du Conseil Départemental. Mais il nous reste à nous faire connaître du public et des professionnels du médicosocial.

Ma participation au CDCA de la Côte d'Or demeure une aventure humaine passionnante et le sentiment d'avoir effectué un travail utile.

● JOËL MOLHERAT

- (1) ARCEA : Association des Retraités du Commissariat à l'Energie Atomique
- (2) Loi ELAN novembre 2018 : Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique
- (3) IRFA : Institut Régional de Formation pour Adultes



**Hommage à Charles Berder**

Ancien président de la Confédération Nationale des Retraités Militaires (CNRM) et co-directeur de l'Union Française des Retraités (UFR), Charles Berder fut un membre actif de la Confédération Française des Retraités (CFR). Il est décédé le 15 janvier 2024.

Sorti major de l'Ecole Militaire Interarmes EMIA, sa carrière militaire lui permit une diversité d'affectations : commandement d'unités, missions à l'étranger (Liban, Naples, Sarajevo, Norfolk aux USA), aide de camp de Charles Hernu en 1980...

Ceux qui l'ont connu gardent le souvenir d'un homme de conviction, courtois et disponible. Ils présentent à sa famille l'expression de leurs sincères condoléances.